



27 JANVIER 2020

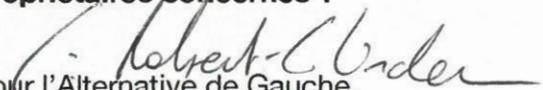
Question écrite**Projet MétamorphHouse – Stratégie de densification du bâti**

La question du manque de zones à bâtir revient régulièrement dans les problématiques traitées au sein du Conseil de ville de Delémont. La dernière en date consiste en une question écrite du conseiller de ville Michel Friche (QE 2.19/19). La mentionnant, le Quotidien jurassien du samedi 25 janvier 2020 consacre un long article à deux nouveaux quartiers comprenant notamment des maisons individuelles, ainsi que des immeubles, qui pourraient être créés au nord du Palastre, ainsi qu'aux Erlignes, pour autant que la clause du besoin puisse être prouvée par la Municipalité.

Le cadre légal sur l'aménagement du territoire priorise le développement des villes et des villages à l'intérieur du milieu bâti, afin de limiter au maximum l'extension urbaine sur les terres agricoles ou forestières. Avant de créer de nouvelles zones à bâtir, les communes doivent notamment utiliser les droits à bâtir disponibles sur leur territoire, sur des parcelles libres de construction ou partiellement construites, afin de densifier les zones déjà habitées. Les zones d'habitation et mixtes de faible densité (zones villas par exemple) disposent très souvent des droits à bâtir disponibles, qui pourraient accueillir des nouveaux logements ou des espaces de travail si ces droits étaient utilisés.

Afin de sensibiliser communes et propriétaires au potentiel de développement des quartiers d'habitation de faible densité, et d'inciter ces derniers à activer les droits à bâtir sur leur bien-fonds, le Service du développement territorial du canton de Vaud a décidé de lancer en 2018 le projet-pilote MétamorphHouse, développé par l'architecte Mariette Beyeler, dans quatre communes du canton (Réf. *MétamorphHouse – Stratégie de densification douce et choisie. Rapport final sur la mise en œuvre pilote à Villars-sur-Glâne. Mariette Beyeler. Mars 2017. Editeur Office fédéral du logement OFL*). L'objectif de MétamorphHouse consiste à sensibiliser les propriétaires sur les droits à bâtir dont ils disposent pour créer, par exemple, un logement supplémentaire sur leur propriété. En 2016, c'est la commune de Courroux qui avait lancé ce même projet-pilote afin de revaloriser ses logements, partant du constat que la moitié des maisons présentes à Courroux ont été construites il y a plus de 30 ans et sont souvent habitées par des personnes retraitées, y vivant seules après le départ de leurs enfants.

La question est la suivante : avant de développer de nouvelles zones à bâtir, le Conseil communal entend-il explorer toutes les possibilités de densification du milieu bâti existant, en lançant notamment un projet-pilote tel que MétamorphHouse, avec informations aux propriétaires concernés ?


Pour l'Alternative de Gauche,
Céline Robert-Charrue Linder